

TÉLÉRECOURS : DÉCOUVRIR, SE L'APPROPRIER, APPROFONDIR

Date : Mardi 5 avril 2022 - 9h30 à 11h30

Lieu : Visio-conférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap

Tarif : 200 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

PROGRAMME

- Rappels terminologiques ;
- Présentation de Télérecours ;
- Proposition de stratégies d'usage en administration.

OBJECTIFS

S'approprier Télérecours, acquérir et consolider les bases de procédure administrative.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de toutes collectivités locales et établissements publics (responsable juridique, directeur des ressources humaines, responsables de l'urbanisme, responsables de la commande publique, directeurs d'établissements). Elus de petites collectivités locales.

INTERVENANT

Thomas MANHES

Avocat associé, Seban Armorique



PRÉREQUIS

Connaissances minimales en informatique (navigateur web) et en procédure administrative contentieuse.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Approche pratique - démonstration ;
- Questions - réponses avec les participants ;
- Discussion autour de retours d'expérience ;
- Partage d'écran sur l'application Télérecours ;
- Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM final et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.

[Seban Armorique](#)

2 rue au Duc - 35000 Rennes

Tél : 02.56.85.54.25 — tmanhes@seban-armorique.fr

